

Attaques chimiques en Russie : la chaîne Russia Today (RT) France mise en demeure par le CSA de respecter l'honnêteté et la rigueur de l'information

Réuni en assemblée plénière, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a décidé, le 28 juin 2018, de mettre en demeure la chaîne RT France (branche francophone de la chaîne russe d'information internationale RT) pour des manquements à l'honnêteté, à la rigueur de l'information et à la diversité des points de vue dans le journal télévisé du 13 avril 2018, essentiellement consacré à la situation en Syrie. Au cours de ce journal a été diffusé un sujet intitulé « Attaques simulées » contestant la réalité des attaques à l'arme chimique dans la région syrienne de la Ghouta orientale et attribuant au groupe « Jaysh al Islam » l'initiative d'une mise en scène des effets des attaques sur la population. Or, le CSA a signé en 2015 avec RT une convention qui impose à la chaîne RT France des engagements renforcés en matière « d'honnêteté et d'indépendance de l'information ». Dans le cadre de ce conventionnement, RT a créé le comité d'éthique requis par le CSA. Le Conseil a observé que la traduction orale des propos tenus par un témoin syrien " était dénué de lien avec les propos effectivement tenus par les intervenants". En effet, cette traduction se rapportait à une autre version, plus longue de la vidéo, non diffusée". "Même si les propos ayant fait l'objet d'une traduction erronée ont par ailleurs été tenus, un tel fait caractérise un manquement à l'exigence de rigueur dans la présentation et le traitement de l'information", a estimé le CSA. Il a également relevé, s'agissant d'un autre témoignage, que la traduction orale attribuait l'ordre donné à la population locale de simuler les effets d'une attaque à l'arme chimique au groupe « Jaysh al Islam », alors que le témoignage ne désignait aucune organisation en particulier. Ce procédé, qui induit "une lecture différente du sujet", caractérise un second manquement à la convention de la chaîne, a jugé le CSA. Le Conseil a enfin noté que l'ensemble des éléments diffusés traitant de la situation en Syrie faisait apparaître un déséquilibre marqué dans l'analyse, sans que, sur un sujet aussi sensible que la question des armes chimiques, les différents points de vue aient été exposés. La présidente de RT France, Xenia Fedorova, a réagi : « La mauvaise association entre la traduction et une vidéo spécifique diffusée le 13 avril dernier était une erreur purement technique, qui a été corrigée. Nous maintenons que RT France couvre tous les sujets, y compris le conflit en Syrie, de la manière la plus équilibrée, en donnant la parole à toutes les parties. Nous avons convenu de continuer à travailler de manière productive avec le CSA pour maintenir la qualité supérieure de nos contenus. »